

RAPPORT – 'ÉCOÉNERGIE' (PROJET-PILOTE)

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE 28 SEPTEMBRE AU 23 DÉCEMBRE 2022

MISE EN CONTEXTE

À l'heure où les efforts sont mis pour aider notre planète, notre organisation a le souci d'en faire davantage pour l'environnement.

Notre projet-pilote 'ÉcoÉnergie' s'adresse aux individus demandeurs de l'aide alimentaire.

Les personnes rencontrées lors de l'exercice d'évaluation de leur demande d'aide doivent posséder un réfrigérateur en fonction et/ou des lumières électriques à l'intérieur de leur foyer.

Grâce au questionnaire d'évaluation relevant les dépenses mensuelles du ménage, il nous a été permis de constater que les coûts de consommation électrique sont élevés dans plusieurs des cas (voir le double ou le triple) pour de si petites habitations. Il faut savoir que très peu d'électroménagers sont à l'intérieur des habitations et qu'elles ne sont pas dotées d'équipement de ventilation ni de climatisation.

Quand nous demandons aux familles à voir leur consommation électrique facturée des derniers mois, les familles tiennent toutes le même discours : 'C'est la faute d'Edenorte' (producteur/distributeur de l'électricité au pays) jusqu'à ce que nous fassions une visite des lieux.

Souvent en très mauvaise condition, nous inspectons leur réfrigérateur usagé afin de vérifier l'étanchéité des portes. Dans la plupart des cas, cet appareil est responsable d'une consommation excessive d'énergie fonctionnant sans arrêt en l'absence d'une étanchéité adéquate et entraînant l'usure prématurée de l'électroménager (4x plus rapide).

Également, nous en profitons pour vérifier si le système d'éclairage en place est pourvu d'ampoules DEL.

Avant de quitter les lieux, nous faisons des recommandations aux familles, telles que :

1. Installation d'une barrure de porte pour le réfrigérateur.
2. Nettoyage des caoutchoucs de porte du réfrigérateur/congélateur ou remplacement, si c'est possible.
3. Changer les ampoules à incandescence ou néons par des ampoules DEL.

Pour les cas où le problème nécessite l'intervention d'un expert dans ce domaine, nous avons obtenu la collaboration d'une entreprise locale, EnergyLight Solar Solution, qui s'est portée volontaire pour offrir gratuitement son expertise et ses services.

Le projet-pilote devrait être d'une période d'un an se terminant en novembre 2023. À la fin de cette période, les résultats du projet-pilote devraient être présentés.

En conclusion, si les familles donnent suite à nos recommandations, elles pourront voir leurs coûts de consommation électrique diminués et auront posé un geste pour aider l'environnement.